

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

2	0	2	6	-	0	0	3
---	---	---	---	---	---	---	---

Maîtrise d'ouvrage

Siège :

CROUS NORMANDIE

135 Boulevard de l'Europe – 76100
ROUEN

Conduite de l'opération : Direction de la Stratégie Immobilière - CAEN

23, avenue de Bruxelles – CS 25 317

14 053 CAEN Cedex 4

M. GALLAIS

Tél: 06 70 63 13 50

Mail : alexis.gallais@crous-normandie.fr

Mme ANGOT-HACOUT

Tél : 02 31 56 63 15

Mail : sandrine.angot-hacout@crous-normandie.fr

Objet du marché

**MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DU BATIMENT
FLAUBERT DE LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE DU PANORAMA - SITE
DE MONT-SAINT-AIGNAN - CROUS NORMANDIE**

DESIGNATION DU LOT : 1 ACTE D'ENGAGEMENT PAR LOT – COCHER LA CASE DU LOT CONCERNE

Lot 1	PEINTURE / NETTOYAGE	
Lot 2	REVETEMENTS DE SOLS	
Lot 3	MENUISERIES INTERIEURES	

Marché de travaux passé selon une procédure adaptée en application du code de la commande publique, notamment des articles L2123-1, R2123-1, R2123-4 à R2123-6 et R2131-12.

Date du marché

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Montant TTC

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de mars 2026 (mois zéro).

Le présent acte d'engagement comporte 11 pages et une annexe DPGF

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître d'ouvrage".

Personne habilitée à donner les renseignements

Madame la Directrice générale du Crous Normandie
--

Ordonnateur

Madame la Directrice générale du Crous Normandie
--

Comptable public assignataire

L'agent comptable du Crous Normandie

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT(S)☐ **Je soussigné,**

Nom et
 prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tel. :

Mail :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société :** (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. :

Mail :

N° SIRET :

Code APE :

Registre du commerce et sociétés :

Répertoire des métiers :

☐ **Nous soussignés,****MANDATAIRE**

Nom et
 prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tel. :

Mail :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société :** (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. :

Mail :

N° SIRET :

Code APE :

Registre du commerce et sociétés :

Répertoire des métiers :

Cotraitant 1	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Mail :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Mail :	
N° SIRET : Code APE : Registre du commerce et sociétés : Répertoire des métiers :	

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Mail :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Mail :	
N° SIRET : Code APE : Registre du commerce et sociétés : Répertoire des métiers :	

Cotraitant 3	
Nom	et
prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Mail :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Mail :	
N° SIRET : Code APE : Registre du commerce et sociétés : Répertoire des métiers :	

Etant, en tant que cotraitants groupés solidaires pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché représentés par le mandataire ci-dessus désigné et dûment mandaté à cet effet.

Après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- satisfait aux exigences des articles L2141-1 à L2141-11 et R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique ;

- ☐ **affirme/affirmons**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons ne tombent sous le coup des interdictions visées aux articles susmentionnés ;
- ☐ **déclare/déclarons** sur l'honneur, que tous nos salariés sont employés régulièrement au regard des articles L 143.3, L 143.5 et L 620.3 du Code du Travail ;
- ☐ **m'engage/nous engageons**, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du règlement de consultation.

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2.1 – OBJET DU MARCHÉ

Les travaux, objet du marché, concernent **la rénovation intérieure du bâtiment Flaubert de la Résidence Panorama à Mont Saint Aignan pour le CROUS NORMANDIE, dans le cadre du projet « Résidence pour la réussite ».**

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu d'exécution des prestations :

**Bâtiment FLAUBERT
Résidence universitaire du Panorama
Boulevard André Siegfried
76130 MONT-SAINT-AIGNAN**

2.2 – DÉCOMPOSITION EN TRANCHES OU EN LOTS

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Le présent marché comporte 3 lots :

Lot 1 : PEINTURE / NETTOYAGE

Lot 2 : REVETEMENTS DE SOLS

Lot 3 : MENUISERIES INTERIEURES

ARTICLE 3 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante :

Pièces particulières:

- l'acte d'engagement (AE)
- la DPGF
- le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P 26-003)
- le cahier des prescriptions communes (CPC)
- le CCTP
- le planning prévisionnel
- Les diagnostics amiante
- le PGC SPS
- le cadre de réponse valant mémoire technique remis par l'entreprise
- les actes spéciaux de sous-traitance et leurs modifications éventuelles, postérieurs à la notification du marché.

Pièces générales :

- Le Code de la commande publique
- Le CCAG applicable aux marchés publics de travaux approuvés par arrêté du 30 mars 2021 et l'ensemble des textes modificatifs éventuels
- Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) dont l'exemplaire original conservé dans les archives du maître de l'ouvrage fait seul foi
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicables aux marchés publics de travaux

ARTICLE 4 : PRIX**4-1. Montant du marché**

Les prestations **du lot désigné en page 1** sont définies au CCTP.

Les travaux pour lesquels **je m'engage / nous nous engageons**, seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Montant HT	TVA 10%	Montant TTC en euros
Montant (TTC) arrêté en lettres à :		

☐ **Groupement solidaire**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement solidaire** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

Le marché comporte 2 PSE :

Numéro PSE	Lot concerné	Description détaillée
PSE 01.1	Lot 01 – Peinture / Nettoyage	Signalétique
PSE 03.1	Lot 03 – Menuiseries intérieures	Remplacement des profilés de main courante

Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

4-2. Montant sous-traité

Il est fait application des articles R2193-1 à R2193-22 du code de la commande publique concernant les dispositions relatives à la sous-traitance, des articles 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée et 3.6 du CCAG Travaux.

Le titulaire est habilité à sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché ; l'entreprise sous-traitante devra être déclarée et acceptée par l'acheteur et ses conditions de paiement agréées.

La notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement. Le paiement direct du sous-traitant intervient pour des prestations supérieures à 600 € TTC.

L'acceptation d'un sous-traitant et l'agrément des conditions de paiement correspondantes est possible en cours de marché selon les modalités définies aux articles R2193-3 et 4 du code et 3.6 du CCAG-Travaux.

Dans tous les cas, le candidat remet au pouvoir adjudicateur le formulaire **DC4** de déclaration de sous-traitance dûment complété, daté et signé et accompagnée de l'attestation non cession créance.

Toute sous-traitance occulte pourra être sanctionnée par la résiliation du marché aux frais et risques de l'entreprise titulaire du marché.

Le montant total des prestations que je/nous envisage/envisageons de sous-traiter est de :

Entreprise	Nature de la prestation	Montant TVA incluse
TOTAL		

☐ **Entrepreneur unique**

Le montant total des prestations que **j'envisage** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

	Tranche ferme	Tranche optionnelle
◆ Montant TTC		Sans objet

Les déclarations et attestations des sous-traitants recensés sont jointes au présent acte d'engagement et en constituent des annexes.

☐ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations que **nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

N° du cotraitant	Montant TTC	
	Tranche ferme	Tranche optionnelle
1		Sans objet
2		
Total		

Les déclarations et attestations des sous-traitants recensés sont jointes au présent acte d'engagement et en constituent des annexes.

4-3. Créance présentée en nantissement ou cession

☐ **Entrepreneur unique :**

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

☐ **Groupement solidaire**

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2

ARTICLE 5. DÉLAI DE RÉALISATION

5-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de 1 semaine à compter de la date de notification du marché de travaux.

5-2. Période d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de 12 semaines à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du lot.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage / nous nous engageons sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4-1 du CCAP sur la base du calendrier prévisionnel.

ARTICLE 6. PAIEMENTS

6.1 MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-3 du CCAP.

☐ **Entrepreneur unique**

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (**joindre un RIB ou RIP**) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :																						
à :																						
au nom de :																						
sous le numéro :																clé RIB :						
code banque :																code guichet :						

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement solidaire**

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (**joindre un RIB ou RIP**) :

Cotraitant 1																													
compte ouvert à l'organisme bancaire :																													
à :																													
au nom de :																													
sous le numéro :																							clé RIB :						
code banque :																							code guichet :						

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
clé RIB :	
code guichet :	

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

6.2 - AVANCE

Conformément aux articles L2191-2, L2191-3 et R2191-2 à 19 du Code de la Commande Publique, une avance est accordée au titulaire d'un marché lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 € HT et que la durée de l'exécution est supérieure à 2 mois. Cependant le titulaire du marché peut refuser le versement de cette avance.

Les marchés ou tranches affermies inférieurs à 50 000 € HT n'ouvrent pas droit au versement de l'avance.

- ☐ Je renonce à l'avance.
- ☐ Je ne renonce pas à l'avance.

6.3 - VARIATION DES PRIX

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois "M0" fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les prix sont fermes et actualisables.

Les modalités de variations des prix sont fixées à l'article 3.2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des entrepreneur(s) :

Acceptation de l'offre

Décision du maitre d'ouvrage :

- **Montant du marché de base**

Montant HT	TVA 10%	Montant TTC

- **PSE**

PSE 01.1

(Lot 01 – Peinture /
Nettoyage)
Signalétique

PSE 03.1

(Lot 03 – Menuiseries
intérieures) 4
Remplacement des profilés
de main courante

Montant HT	TVA 10%	Montant TTC

- **Montant total du marché**

Montant HT	TVA 10%	Montant TTC

Arrêté en lettres (TTC en euros) à :

Le présent acte d'engagement comporte les annexe(s) énumérée(s) ci-après :

INTITULE	Lettre d'habilitation du mandataire	Annexe de précision financière	Annexe de précision sur le teneur de l'offre	Annexe de mise au point du marché	Annexe de présentation de sous- traitant	Autres :

Pour l'État et ses établissements :
(visa ou avis de l'autorité chargée du
contrôle financier)
À..... le.....

ACCEPTATION DE L'OFFRE

A Caen, le
Le maitre d'ouvrage,